

ADDITIF

Propositions d'évolutions de la carte des autres dispositifs particuliers Rentrée 2022 - Enseignement Public

A la page 55 du document principal, le détail des mesures retenues ULIS pour la rentrée 2022 doit être lu comme ci-dessous :

La carte des ULIS est arrêtée annuellement par la rectrice d'académie sur proposition des IA-DASEN et du conseiller technique ASH. L'évolution de la carte des dispositifs est établie sur la base des besoins déterminés par l'analyse des flux (montées de cohorte) et sur les projections en termes de prescriptions.

Pour la rentrée 2022, 9 projets retenus sont présentés ci-après :

Bassin	Commune	RNE	Nom établissement	Type de demande
ARDECHE VERTE	TOURNON-SUR-RHONE	0070848J	CLG MARIE CURIE	Ouverture
SUD DROME	MONTELIMAR	0260045H	CLG MARGUERITE DURAS	Ouverture
ISERE RHODANIENNE	SALAISE-SUR-SANNE	0383253E	CLG JEAN FERRAT	Ouverture
BASSIN GRENOBLOIS	EYBENS	0383494S	CLG LES SAULES	Ouverture
BASSIN GRENOBLOIS	JARRIE	0382782T	CLG LE CLOS JOUVIN	Ouverture
ISERE RHODANIENNE	LE GRAND-LEMPES	0380026X	CLG LIERS ET LEMPS	Ouverture
CHAMBERY	VALGELON-LA ROCHETTE	0731114P	CLG DU VAL GELON	Ouverture
GENEVOIS HAUT SAVOYARD	ANNEMASSE	0741165P	CLG MICHEL SERVET	Ouverture
GENEVOIS HAUT SAVOYARD	REIGNIER-ESERY	0740029E	CLG LA PIERRE AUX FEES	Ouverture

Par ailleurs, afin d'assurer la montée des cohortes de collèges, le réseau ULIS des lycées est renforcé de 2 ETP.